



# Veyrier



**Jean-Marie Martin**  
Conseiller administratif et  
candidat à sa réélection

**"Maintenir une bonne  
qualité de vie à Veyrier."**

À quelques mois de la fin de cette législature 2020-2025, j'aimerais relater le plaisir que j'ai dans ce rôle de conseiller administratif. La commune de Veyrier a dépassé en juin 2024 les 12'000 habitants. Il était primordial que les enjeux liés à cette croissance soient abordés pragmatiquement par les autorités communales. Avec mes collègues du Conseil administratif, nous avons défini un programme de législature en 2020 qui consistait en plusieurs axes prioritaires, dont notamment l'amélioration des infrastructures communales, l'investissement dans la transition environnementale et le maintien de finances saines. Je peux affirmer avec satisfaction que la plupart des points ont été soit réalisés, soit en phase de l'être.

Au sein du Conseil administratif, notre volonté, affichée dès le début de notre mandat, était d'accorder une grande transparence aux membres du Conseil municipal afin de leur permettre de débattre et voter nos propositions en toute connaissance de cause. De nombreux crédits d'investissement nécessaires ont été traités ces cinq dernières années afin d'assurer le développement de nos infrastructures pour maintenir une très bonne qualité de vie à Veyrier.

En charge du dicastère des Finances communales, j'ai pu m'appuyer sur beaucoup de compétences dans notre administration. Pour 2025, le budget de fonctionnement de la commune se monte à près de 40 millions de francs. Nous avons su prendre les bonnes décisions pour la gestion des deniers publics, permettant une baisse du centime additionnel pendant cette législature. D'importants besoins en financement s'annoncent dès cette année, ce qui

aura un impact sur le niveau de la dette communale. Conserver des finances communales saines est un de mes principaux objectifs, partagé d'ailleurs par mes deux collègues. Une commune peut être endettée, mais elle doit néanmoins s'assurer qu'elle puisse assumer la charge de la dette, élément principal sur lequel je porte une attention toute particulière. Également en charge de l'administration, l'exécutif a pu mener à bien des modifications dans l'organisation des services communaux. L'objectif était clair : préparer notre administration à gérer les défis de demain. Je profite de remercier notre Conseil municipal qui a accepté les nouveaux postes jugés nécessaires.

Je me réjouis de terminer cette législature dans ce climat de confiance et espère que notre belle équipe actuelle au Conseil administratif obtiendra la confiance des électeurs pour nous permettre de poursuivre les projets initiés lors de cette législature. Continuité, compétences et complémentarité !

## Les points forts :

**amélioration des infrastructures  
communales**  
**investissement dans la transition  
environnementale**  
**maintien de finances saines**